49e ANNÉE. — N° 17.236
DIRECTION & ADMINISTRATION: 3, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Gironde et limitrophes — 8 50 — 16f — 30f
France et Colonies... — 9 » — 17f — 32f
Etranger..... — 10 » — 20f — 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
JEUDI 11 SEPTEMBRE 1919
SAINT PATIENT
SOLEIL: lever 6h37; coucher 7h41
LUNE: Pleine, le 10; D. Q. le 16

Les enseignements d'une rupture

La décision prise presque simultanément par MM. Nectoux et Erlich de quitter le parti socialiste unifié et de ne pas accepter son patronage pour les prochaines élections, revêt un caractère significatif qu'il importe de souligner et dont il sera sage de retenir les enseignements.

En se séparant de leurs amis d'hier, les deux militants socialistes n'obéissent pas à un coup de tête et leur retraite n'est pas le résultat d'un de ces incidents de détail qui ne survivent que peu d'instants à la minute qui les a vus naître.

Ils ont l'un et l'autre formulé leur résolution en termes précis et empreints d'une volonté réfléchie qui donne à leur manifestation la portée d'un actif décisif.

M. Nectoux, député de la Seine, qui appartient au parti socialiste depuis vingt-cinq ans, refuse de s'associer plus longtemps à une politique qui fait de la lutte de classe un but, alors qu'elle ne devrait être qu'un moyen, « ce qui la fait ressembler beaucoup plus à la jalousie plébéienne qu'à un principe social. » Il rappelle — fait dont la gravité n'a pas besoin d'être mise en évidence — que, « au cours de la guerre, beaucoup de ses camarades des sections ne croyaient plus à la victoire », que « *d'autres ne la désiraient même pas, disant publiquement que la défaite de la France rendrait plus facile un essai de socialisation générale imposé au pays par la dictature du prolétariat.* »

M. Nectoux ajoute qu'il a lutté de toutes ses forces contre ces « procédés trop contraires à l'idée démocratique, mais les événements de Russie présentés au prolétariat français comme une heureuse application du socialisme fanatisaient si bien les travailleurs, que tout raisonnement devenait impossible ».

Avec M. Erlich, l'attitude du parti socialiste unifié au regard du bolchévisme russe s'illumine d'affirmations auxquelles leur origine donne une autorité aussi incontestable qu'instructive.

Après trois ans de séjour sur le front français, le candidat socialiste du quatrième arrondissement de Paris aux élections de 1914, avait été attaché à la mission militaire française en Russie au mois d'août 1917, et ses services lui avaient valu la croix de guerre et une citation des plus élogieuses à l'ordre de l'armée.

Pendant deux ans, il a suivi de près le bolchevisme, lu ses journaux, assisté à ses conférences, entendu les discours de Lenine et de Trotsky, causé avec de nombreux leaders bolcheviks. Il ne peut comprendre que le parti socialiste unifié, loin d'avoir le courage de répudier et de flétrir les excès et les crimes du bolchevisme russe, donne au contraire celui-ci en exemple et en admiration à la classe ouvrière française.

« Ce que je sais, » écrit-il au secrétaire général de la 4e section du parti socialiste unifié, « ce que je sais — et je n'hésite pas à le dire — c'est que le bolchevisme *a ouvertement trahi la cause de l'Entente pour faire d'une façon évidente le jeu de l'Allemagne*, et j'affirme qu'il y a eu à Pétrograd et à Moscou collaboration constante et étroite entre les commissaires du peuple et les agents de l'Allemagne contre les représentants des alliés. Je n'oublierai jamais, pour ma part, le spectacle des officiers français et alliés arrêtés à Moscou et jetés en prison par les gardes rouges à la grande joie des agents et officiers boches, et ce, au moment même où, par suite de la défection de l'armée russe, une offensive formidable de l'armée allemande menaçait Paris. »

Sous l'impression de ces souvenirs, M. Erlich, à son retour en France, n'a pu se défendre d'une « stupéfaction douloureuse et indignée », en voyant la presse socialiste unifiée « traiter les bolchevistes russes de camarades et d'amis ».

Cette indignation, il la justifie en un tableau vécu de l'œuvre de désorganisation, de terrorisme barbare dont le parti socialiste unifié voudrait aujourd'hui, par une étrange aberration, gratifier la France républicaine et socialiste ». — « Je me refuse, conclut-il, à le suivre dans cette voie. Socialiste et démocrate, je ne veux aucune dictature, et c'est pourquoi je quitte un parti qui, en préconisant la dictature d'une classe, se place lui-même en dehors de la démocratie. »

Sans pousser la déduction logique des citations qui précèdent jusqu'à ses limites extrêmes où elle pourrait se confondre avec l'injustice, sans vouloir laisser entendre, même par insinuation, que les socialistes français sont capables de s'associer sérieusement à des attentats commis contre la France, je crois indispensable, pour édification de l'ensemble de nos lecteurs, pour la préservation de l'intérêt national et la netteté des situations, de mettre particulièrement en relief les enseignements qui se dégagent des protestations que je viens d'analyser.

Le parti socialiste unifié occupe dans notre vie politique une place importante grossie par l'activité bruyante de ses membres, par la force de sa discipline et la puissance de son organisation. Il affiche des prétentions disproportionnées avec son influence réelle; il entend plier, sous son impitoyable contrôle, le gouvernement, son initiative et son action; il se prépare à entamer la lutte électorale en faisant appel à la fois aux sentiments les plus généreux, aux ressentiments les plus injustes et aux passions les plus violentes.

Il importe donc d'être aussi exactement fixé que possible sur sa composition, sur son véritable but, sur ses moyens d'action, sur ses aspirations réelles, sur les conséquences éventuelles de la campagne qu'il poursuit contre la société organisée et ceux qui la représentent.

Et quand, sous la plume de deux de ses membres les plus autorisés, lui ayant donné jusqu'ici les plus solides garanties de fidélité et de dévouement, nous trouvons des accusations qui, venant de leurs adversaires, seraient considérées comme des calomnies odieuses, j'estime que c'est un devoir de souligner la gravité de ces accusations, ne fût-ce que pour mettre en garde contre de décevantes illusions de braves jeunes gens trop disposés à se laisser séduire par le côté sentimental et généreux d'un programme aux allures bruyamment réformatrices.

Ce devoir est d'autant plus impérieux que l'équivoque semble toujours prête à s'installer en maîtresse à la tête du parti socialiste unifié, puisque hier encore, les éléments sensés de ce parti, tout en se proclamant, au Congrès de la Fédération de la Seine, les ennemis du bolchevisme, acceptaient l'alliance des champions du bolchevisme, se subordonnaient à lui, lui apportaient leur concours, subissaient sa protection.

Ferdinand REAL.

L'Autriche a signé le Traité de Paix

LES ROUMAINS ET LES SERBO-YOUGO-SLAVES N'ONT PAS SIGNÉ
mais ils ont jusqu'à samedi
pour faire connaître leurs intentions définitives

Saint-Germain-en-Laye, 10 septembre. — La complice de l'Allemagne dans le crime de 1914 a signé son châtiment aujourd'hui. Les représentants de l'Autriche ont accepté le traité de paix. Ainsi s'est accompli le dernier acte du drame où a croulé définitivement la dynastie des Habsbourgs.

Après l'inoubliable cérémonie de Versailles le 28 juin, la signature de la paix avec l'Autriche ne pouvait paraître qu'une réédition d'un attrait singulièrement diminué. La salle de l'Age de Pierre, dans sa moderne banalité, n'offrait plus le cadre d'une majesté incomparable de la galerie des Glaces. Elle n'évoquait pas les mêmes souvenirs de nos gloires nationales. Le président Wilson et M. Lloyd George n'étaient plus là, les invités étaient peu nombreux, et la décoration de la salle ne rappelait que par contraste les magnifiques tapisseries des Gobelins de Versailles.

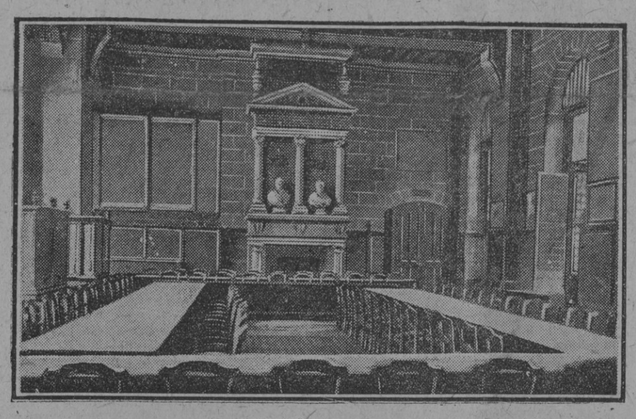

LA SALLE DE L'AGE DE PIERRE AU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN
Photo ROL

Avant la signature

Saint-Germain présentait dès les premières heures de l'amatinée une animation extraordinaire. Les trains et de nombreuses automobiles déversaient dès huit heures invités ou curieux que canalisait un important service d'ordre dirigé par M. Chaleil, préfet de Seine-et-Oise, en personne. Une foule assez dense entourait la place du Château et s'était installée sur les escaliers et les gradins établis en face, et elle regardait avec le plus vif intérêt l'arrivée des diverses délégations.

A l'intérieur du château, dans la salle de l'Age de Pierre, dès neuf heures et demie, les plénipotentiaires commencent à arriver. M. Tittoni, chef de la délégation italienne, est parmi les premiers, bientôt suivi par MM. Kramar et Benès, délégués tchéco-slovaques; par M. Paderewski, président du conseil de Pologne.

Une centaine de personnes appartenant au monde diplomatique, parmi lesquelles se trouvent seulement quelques dames, prennent place sur les chaises disposées le long du grand côté de la salle, face au président. En attendant l'ouverture de la séance, les plénipotentiaires donnent des autographes et causent entre eux.

Dans la disposition de la salle, peu de changements ont été apportés, cependant, pour donner à la cérémonie une note moins sévère, des chaises en bois noir qui entouraient la table lors de la remise des conditions de paix, ont été remplacées par des chaises à dossier en bois doré dont le siège est recouvert de drap rouge. La table sur laquelle sera signé le traité provient du grand meuble national. De style Louis XV, elle est recouverte de cuir vert très usagé, lacté d'encre et portant la trace d'un long service. Un fauteuil de même style sera utilisé par les signataires du traité. Table et fauteuil ne retourneront pas au garde-meuble et feront désormais partie du musée comme souvenir historique, de même que l'encrier en bronze doré de style empire; sur la coupe les armes impériales ont été grattées et remplacées par les armes de Louis-Philippe.

A neuf heures cinquante-cinq, M. Clemenceau paraît dans la cour du château. Il est accompagné de MM. Tardieu, Lafferre et du général Mordacq. Les soldats du peloton chargé de rendre les honneurs portent les armes. A dix heures, tous les plénipotentiaires étant arrivés, à l'exception des roumains et des yougo-slaves, qui ne paraîtront pas, la garde d'honneur évacue la cour, et, à dix heures cinq, le chancelier Renner, précédé par un huissier, fait son entrée dans la cour du château. Il est accompagné du commandant Bourgeois, du capitaine Della Rocca et de cinq secrétaires. Contrairement à ce qui avait eu lieu lors de la remise du traité, le docteur Renner est introduit dans la salle de la Conférence par la même entrée que les membres de la Conférence.

La signature

M. Clemenceau se lève aussitôt et la séance est ouverte.

« Les négociations qui ont eu pour objet d'établir l'accord entre les puissances alliées et associées et l'Autriche pour la conclusion de la paix sont terminées, dit-il. J'ai signé une pièce attestant que le texte qui va être signé est conforme à celui qui a été remis à la délégation autrichienne au nom des puissances alliées et associées. J'invite le chancelier Renner à bien vouloir signer le traité. »

Précédé par le directeur du protocole, le chancelier Renner s'avance alors vers le milieu de la salle où le traité a été déposé sur une table spéciale. Il s'assied posément, sans émotion apparente, appose successivement sa signature sur le traité, sur le protocole et les deux déclarations relatives au maintien du blocus de la Hongrie et à la déclaration des navires coulés par les forces navales autrichiennes qui l'accompagnent.

Quelques instants après, le chancelier regagne sa place d'un pas assuré et attend assis la fin de la cérémonie dont il suit curieusement l'évolution. Il est dix heures quinze.

Après le chancelier Renner, c'est aux plénipotentiaires alliés qu'il revient de signer le traité. Ils accomplissent cette formalité dans l'ordre suivant : États-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Dominions, Canada, Australie, Sud-Afrique, Nouvelle-Zélande, Indes, France, Italie, Japon, Belgique, Chine, Cuba, Grèce, Nicaragua, Panama, Pologne, Portugal, Siam, Tchéco-Slovaquie.

En regagnant sa place, après avoir signé, M. Clemenceau serre la main très cordialement à M. Paderewski, président du conseil polonais, et à M. Kramar, président du conseil tchéco-slovaque, qui se trouvent sur son passage. Les plénipotentiaires yougo-slaves et roumains n'ont pas signé le traité. Les salves de canon qui avaient été prévues ont été contremandées à la dernière minute.

La cérémonie de la signature se termine à 11 h. 10. M. Clemenceau se lève alors de nouveau et prononce ces paroles :

« Messieurs,

» Toutes les signatures étant échangées la séance est levée.

La sortie

Quelques minutes après la levée de la séance, le chancelier Renner apparaît dans la cour du château, les troupes présentent les armes. Précédé par un huissier, et accompagné comme à son arrivée, le docteur Renner sort du château et monte en automobile pour rentrer au pavillon Henri-IV. Derrière le chancelier, autrichien, les plénipotentiaires sortent les uns après les autres, défilent devant le peloton qui rend les honneurs et quittent le château.

Réunion du Conseil suprême

Pendant ce temps le Conseil suprême tient une séance dans la salle de l'Age-de-Pierre. Il continue notamment à examiner la réponse du gouvernement allemand à la note des alliés réclamant la suppression de l'article 61 de la Constitution allemande. La séance du Conseil suprême terminée M. Clemenceau et les derniers délégués quittent le château. M. Balfour sort le dernier. Le public fait une chaude ovation à M. Clemenceau, qui le remercie en saluant.

A midi 20, la cérémonie est terminée. Le peloton d'honneur quitte le château, et celui-ci reprend bientôt sa physionomie habituelle.

Les Roumains et les Serbo-Yougo-Slaves ont jusqu'à samedi pour signer

Saint-Germain, 10 septembre. — Le temps matériel ayant manqué aux délégués roumains et serbo-yougo-slaves pour recevoir les instructions de leurs gouvernements respectifs, le Conseil suprême a décidé de leur laisser jusqu'à samedi pour faire connaître leurs intentions définitives.

Déclarations du chancelier Renner

Saint-Germain, 10 septembre. — Recevant les membres de la presse à l'issue de la cérémonie de la signature, le docteur Renner a fait les déclarations suivantes :

« De tout temps Vienne a eu un penchant marqué pour Paris. L'histoire impitoyable a fait de nous parfois des adversaires, mais jamais des ennemis. L'Autrichien ne sait pas haïr. Il aime respecter celui qu'il doit combattre. Je ne connais aucun cas ou après un duel un Autrichien ait refusé la main à son adversaire. L'estime accordée au vaincu rehausse le succès du vainqueur. C'est nous les vaincus. Pourtant le malheur nous a rendu la liberté, il nous a affranchis du joug d'une dynastie dont, depuis trois générations, n'est issue aucun homme de valeur. Il nous a affranchis de tout lien avec des nations qui jamais ne sont entendues ni avec nous ni entre elles. C'est presque un soulagement de penser que la tâche de l'Entente avec ces nations incombe maintenant à autrui. Acteurs d'hier, il nous est doux de n'être maintenant que des spectateurs paisibles. Nous voilà désormais seuls avec nous-mêmes libres de bâtir comme bon nous semble la maison qui nous est propre.

» Hélas ! cette œuvre n'est guère facile. Tout nous y fait défaut. Le traité de paix, qui nous prive de beaucoup, nous fait cependant entrevoir l'aide des grandes puissances, désormais les maîtres du monde. Notre peuple est vaillant et laborieux; il est digne d'être aidé. Je crois même pouvoir affirmer que tout secours profitera à ceux qui le lui auront prêté. Le jour du 10 septembre date mémorable de Saint-Germain, restera dans l'histoire de notre peuple comme un souvenir douloureux. Mais au milieu de notre détresse nous voyons s'ouvrir une voie nouvelle. Enfin, il nous sera possible d'être entendus par les grandes puissances. Si la France veut bien nous prêter son aide efficace, le nom de Saint-Germain évoquera bientôt dans nos cœurs des sentiments qui adouciront l'amertume de l'heure que nous venons de vivre. »

LES FRONTIERES QUE DONNE A L'AUTRICHE LE TRAITE DE SAINT-GERMAIN

A LA CHAMBRE

LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

La Chambre condamne définitivement le sectionnement, même pour le département de la Seine
Elle commence à discuter l'introduction dans la loi électorale de la représentation proportionnelle

Paris, 10 septembre. — C'est en présence d'une assistance compacte de députés que, ce matin, la Chambre reprend la discussion du projet de sectionnement électoral. A la dernière séance, l'amendement de l'abbé Lemire, supprimant tout sectionnement, avait été voté à une grosse majorité.

M. Peyroux propose aujourd'hui, en addition à l'amendement Lemire, qu'exception soit faite pour le département de la Seine seul. Alors, **M. Goniaux** demande le sectionnement du Pas-de-Calais, à cause des régions dévastées, où, par suite de l'exode des populations, la minorité sera écrasée par la majorité des électeurs des régions non sinistrées.

M. Jean Bon soutient l'amendement Peyroux en raison des difficultés pratiques du dépouillement de plus d'un million de suffrages dans la Seine.

M. Peyroux combat le sous-amendement Goniaux, qui met en question le principe de l'amendement Lemire précédemment voté.

M. Bracke (Seine) se prononce au contraire contre tout sectionnement, la représentation des minorités devant mieux s'appliquer dans une circonscription. Le seul département qui logiquement ne doive pas être sectionné, c'est la Seine.

M. Varenne, président de la commission, dit que le vote de l'amendement Lemire a rendu caduques les excellentes raisons qui, dans bien des cas particuliers, militaient en faveur du sectionnement pour la Seine. La commission ne méconnaît pas les difficultés du dépouillement, même en multipliant les sections de vote.

M. Varenne fait observer en outre que le non sectionnement de la Seine oblige pour un seul siège à convoquer un million d'électeurs en cas d'élection partielle, ce qui constitue un petit plébiscite. Mais la commission laisse à la Chambre le soin de décider entre les deux systèmes.

Après pointage, l'amendement Peyroux est repoussé par 213 voix contre 211. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Le sectionnement de la Seine est donc rejeté à 2 voix de majorité, et l'article 1er de la loi est désormais ainsi rédigé : « Aucun département n'est sectionné. »

M. Vandame monte à la tribune pour soutenir un amendement, mais on ne l'entend pas au milieu du brouhaha des commentaires passionnés sur le vote qui vient d'être émis. Le député du Nord propose que « dans les départements où les résultats des élections législatives auront donné lieu à une répartition proportionnelle des sièges entre les différentes listes, les candidats venant sur chaque liste après ceux qui auront été proclamés élus seront appelés à remplacer les députés de cette liste dont les sièges seront devenus vacants par suite de démission, de décès ou pour toute autre cause ».

C'est en somme l'institution des députés suppléants.

Il s'agit, soutient M. Vandame, de ne pas troubler trop souvent des départements entiers par des élections législatives répétées.

A la demande de **M. Dessoye,** rapporteur, la disjonction de l'amendement Vandame est votée, la commission devant au moins en étudier les répercussions.

LE RETABLISSEMENT DE LA PROPORTIONNELLE

On arrive à l'amendement **Barthe** et **Aubriot,** qui rétablit la proportionnelle, et qui est ainsi conçu :

« L'article 10 de la loi du 12 juillet 1919 est modifié ainsi qu'il suit :

« Il sera procédé comme suit à la répartition des sièges à pourvoir. On déterminera le quotient électoral en divisant le nombre des votants, déduction faite des bulletins blancs ou nuls, par celui des députés à élire. On déterminera la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ses candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral. Les sièges restant à pourvoir sont attribués successivement aux listes qui, après ces attributions, présentent les plus forts restes. »

M. Barthe soutient que son amendement fera disparaître l'injustice qui favoriserait les minorités dans la loi du 12 juillet 1919 par les fortes moyennes.

M. Ribeyre : Le Sénat repoussera votre amendement, et, comme cela, on sera forcé d'en revenir au scrutin d'arrondissement.

M. Barthe ne redoute pas l'opposition du Sénat, et dit qu'en se ralliant à la véritable proportionnelle on écartera les élections d'argent et on sauvegardera les droits des minorités.

Le colonel Josse : Si on entrait dans cette voie, on amènerait un chassé-croisé entre la Chambre et le Sénat, ce qui nous ferait siéger ici de longues semaines et retarderait les élections.

M. Dessoye, rapporteur, demande à M. Barthe de consentir à la disjonction de son amendement, qui est la négation de la loi du 12 juillet. Pour la clarté, la commission doit examiner cet amendement et celui de M. Vandame.

M. Renaudel demande si la commission est prête à rapporter sous peu de jours un projet nouveau contenant l'amendement Barthe. Il ne s'agit pas de prolonger la vie du Parlement, mais de faire un effort de clarté. L'orateur préfère le maintien de la loi du 2 juillet au retour du scrutin d'arrondissement, mais il est permis de vouloir améliorer la loi actuelle. (Applaudissements sur quelques bancs.)

M. Dessoye se proclame d'accord avec M. Renaudel pour déposer d'urgence son rapport.

M. Renaudel : Dans un délai de trois jours ? (Bruit prolongé.)

M. Varenne, président de la commission. La commission, aujourd'hui même, délibérera sur l'amendement Vandame et sur l'amendement Barthe. Mais ce qui importe, c'est de voter la loi actuelle, qui permet aux candidats peu fortunés de se présenter. Si on mêle à cette loi des modifications à la loi électorale, on s'expose à ce que ni l'une ni l'autre ne revienne du Sénat, ou tout au moins à un retour offensif du scrutin d'arrondissement sous la forme de l'amendement Laval.

On vote le renvoi du débat à jeudi matin.

Ce que disent les Journaux

Les alliés ont à répliquer à la réponse que l'Allemagne a faite à leur ultimatum.

L'**Echo de Paris** réclame de l'énergie. Le devoir des alliés lui semble tout tracé : ils doivent signifier aux Allemands qu'on attend d'eux non des paroles mais un acte, et que s'ils ne se sont pas exécutés dans le délai prescrit les mesures annoncées seront appliquées :

« Ainsi se prononce sans hésitation possible le clair bon sens français. Mais il ne paraît pas qu'au Conseil suprême on en juge ainsi, puisque, après avoir tourné et retourné l'affaire au cours de deux longues séances, on n'a pris aucune décision. Ce serait, évidemment, calomnier nos politiques du Conseil que de supposer qu'ils ont pu s'engager à la légère et adresser un ultimatum sans en avoir pesé toutes les conséquences. Ils ont pris une attitude : il leur faut la garder. Tout changement ne pourrait s'expliquer que par une incohérence ou une faiblesse également blâmable et funeste. S'ils cédaient et laissaient l'Allemagne se dérober, l'œuvre entière de la paix se trouverait compromise. Le traité de Versailles, ses plus ardents panégyristes le reconnaissent, donne moins qu'il ne promet. Il vaudra donc surtout par la façon dont il sera exécuté. Une vigilance constante est nécessaire pour lui maintenir vigueur et efficacité. Les Allemands ont souscrit leurs engagements sous l'empire de la contrainte; elle seule les leur fera tenir. Si on leur permet d'en esquiver un, ils les esquiveront tous : M. Klotz, avec ses milliards, rappellera Perrette avec son pot au lait. »

Il y a deux raisons pour lesquelles les alliés doivent se tenir fermes dans leur volonté, dit Jacques Bainville (**Action française**) :

« C'est d'abord parce qu'il s'agit d'une question politique essentielle. Les délégués autrichiens signeront la paix aujourd'hui. Il sera excellent que cette signature coïncide avec l'affirmation catégorique que la réunion de l'Autriche à l'Allemagne ne peut être permise par les alliés, que cette réunion s'accomplisse par la violence, la ruse ou la douceur, qu'elle soit une « conquête morale » ou une conquête immorale. La paix de Saint-Germain n'est pas déjà si solide. Elle sera tonifiée par un avertissement daté du même jour.

» De plus, les circonstances conseillent l'énergie. Nous voyons, en Silésie et en Courlande, les fruits qu'a portés la politique de ménagements. Si l'on veut encourager la résistance des Allemands à l'est, il n'y a qu'à mollir sur la question posée par l'article 61. »

LE BOCHE SAIT TIRER PARTI DE SA DEFAITE

Et le Français ? Sera-t-il moins habile à user des fruits de sa victoire ? demande M. Pierre Veber (**New-York Herald**), qui cite ces traits entre maints autres :

« On a payé les prisonniers français en marks; on aurait tout aussi bien pu les payer en feuilles sèches. Mais on a payé les prisonniers allemands en francs. Vous voyez la différence, puisque le mark, même pendant la guerre, ne valait que douze sols, tandis qu'à présent le franc emporté par le prisonnier vaut près de cinq marks. Les 600,000 prisonniers rapatriés peuvent emporter chacun un pécule que l'on peut évaluer à cent francs; cela fait donc 60 millions d'argent français qui rentrent en Allemagne. L'opération du change, tant sur les prisonniers français que sur les allemands, profite au vaincu.

» Les ouvriers que l'on va nous envoyer reconstruiront les maisons que leurs frères ont démolies dans le Nord, mais ce sera à nos frais. Cette nouvelle opération financière ne sera pas désavantageuse pour les gens d'outre-Rhin. En sorte que l'industrie de la guerre aura profité à ceux qui la pratiquent depuis des siècles.

» Nous payerons nos dettes avec notre argent, » disait, il y a deux ans, un économiste de Berlin. Cet homme de bien ne se trompait pas et ne nous trompait pas. Ce qui arrive aujourd'hui était prévu. Nous en sommes réduits à favorier l'invasion de notre pays par les vainqueurs, parce que les vainqueurs ne veulent pas travailler !

» La leçon de la guerre aura été vaine pour nous, tandis que la leçon de la défaite aura suscité les forces productrices de nos adversaires. Dans cette bataille économique, nous entrons désarmés. Nous avons des lauriers en masse, en sommes-nous plus riches ? Les glorieux héros d'hier cherchent mollement à se réadapter à la vie civile. On réclame partout de la main-d'œuvre mais cette main a un poil dans la paume ! »

LA PREMIÈRE MARNE
racontée par un général allemand

Le général major en activité de service Baumgarten Crusius vient de faire paraître à Leipzig un livre de guerre dont le succès est considérable. Pour la première fois il nous apporte l'aveu quasi total de la défaite allemande. Le général Baumgarten Crusius appartenait à cette formidable 3e armée saxonne de von Hausen qui traversa les Ardennes d'est en ouest, franchit la Meuse à Dinant pour se rabattre comme une trombe sur Rethel, Châlons et Mailly, où elle se heurta à l'armée de Foch. Elle avait à sa droite la 2e armée, celle de von Bülow, que le général de Lanrezac défit à Guise et qui, après avoir dépassé Reims, se battit contre la gauche de Foch dans les marais de Saint-Gond et la droite de Franchet d'Esperey sur le Grand et le Petit-Morin.

L'armée de Bülow était elle-même couverte sur sa droite par l'armée de von Kluck, qui constituait l'aile marchante des forces ennemies.

Son récit, écrit M. René Moreux qui l'analyse dans l'**Eclair,** confirme d'abord l'illusion du G. Q. G. allemand d'avoir anéanti l'armée française à Charleroi. Son ordre général du 28 août est à cet égard particulièrement caractéristique. Le général Baumgarten Crusius attribue ce qu'il appelle « l'arrêt de l'offensive allemande et le recul qui en suivit » à la défaillance de la 2e armée de von Bülow, que battirent Franchet d'Esperey et Foch.

L'auteur allemand ne tarit pas d'éloges sur le futur maréchal.

» Malgré ses revers locaux Foch restait inébranlable, écrit-il, ordonnait même la reprise de l'offensive pour le lendemain matin. »

Et plus loin, examinant si la 3e armée saxonne aurait pu dégager l'armée von Bülow en poussant ses succès au delà de Mailly, il déclare :

« Un adversaire comme le général Foch, disposant sur notre flanc d'une armée inébranlée, aurait eu vite fait de transformer en catastrophe une attaque de rupture de la 3e armée. »

« Le 6 septembre, à 1 h. 15 du matin, l'armée Bülow faisait connaître à celle de von Kluck qu'elle ramenait sa droite sur Margny, et ce même jour à 11 heures, Bülow télégraphiait à l'armée saxonne de von Hauser : « La » deuxième armée a commencé sa retraite. Sa » droite est à Damery. »

Pour le général Baumgarten Crusius c'est incontestablement von Bülow qui, du côté allemand, prit l'initiative de la retraite et c'est lui qui porte la responsabilité de la débâcle. « La force de caractère d'un Foch, poursuit-il, ne se retrouva en effet ni au G. Q. G. allemand ni à la 2e armée. Le grand état-major relâcha les rênes du commandement et dans les heures décisives elles lui avaient complètement échappé. »

L'heure du Destin avait sonné, et voici en quels termes l'auteur allemand apprécie les conséquences de notre victoire :

« Il n'est pas douteux que l'arrêt prématuré de la bataille de la Marne a complètement changé l'aspect de la guerre, le découragement qui s'était emparé de la France s'est changé aussitôt en un enthousiasme sans égal. La puissance des armées de l'Entente en était grandie de façon surhumaine par cette prétendue victoire.

» Pour nous autres Allemands, tous les fiers espoirs qui enflammaient le courage de l'armée depuis 1871 étaient anéantis.

» La guerre mondiale était en réalité perdue pour les puissances centrales.

» On raconte qu'un représentant du G. Q. G. expliquait un jour devant la commission de l'armée du Reichstag le plan du grand état-major contre la France. Quelqu'un lui demanda : « Mais qu'est-ce qui arriverait si le coup » ne réussissait pas ou même ne réussissait pas » complètement ? — Alors, déclara-t-il, « finis » Germania ».

Le général Baumgarten Crusius termine son étude de près de deux cents pages par cet hymne à notre ténacité et cette menace pour demain :

« C'est la volonté française qui a vaincu, a pu dire le communiqué français de la bataille de la Marne. Et c'est la vérité effroyable, la vérité terriblement humiliante pour nous autres Allemands.

» Cette défaillance de volonté n'a-t-elle eu qu'un caractère passager ou bien est-ce une tare de notre race ?

» C'est ce que montrera l'avenir — sur la tombe d'un peuple disparu ou au jour du jugement qui rendra à la nation allemande la place à laquelle elle a droit sur la terre.

» Ainsi pense toute l'Allemagne. Puissions-nous ne l'oublier jamais ! »

Suppression du service photographique de guerre

Paris, 9 septembre. — Par arrêté du président du conseil, ministre de la guerre, et du ministre de l'instruction publique et des Beaux-arts, le service photographique et cinématographique de guerre, constitué le 17 août 1918, est supprimé.

Deux Lorrains arrêtés pour fraude

Paris, 9 septembre. — Le parquet vient de faire écrouer à la prison de la Santé deux Lorrains des environs de Metz, M. Léon M..., de Saint-Avold, et Eugène K..., de Fouligneant, qui ont introduit frauduleusement des automobiles allemandes en France en ne payant pas les droits de douane. Dans une perquisition opérée à Paris, il a été saisi trois automobiles amenées par les inculpés, deux Adler et une Mercédès. Celle-ci, achetée 42,000 marks, avait été revendue 80,000 fr.

Les incendies de forêts du Var

TOULON N'EST PLUS EN DANGER

Toulon, 9 septembre. — L'incendie qui ravageait le bois de l'Aiguillette, près La Seyne, où se trouvent des dépôts d'explosifs provenant de l'armée navale et de la pyrotechnie de Toulon, est maintenant enrayé. Tout danger est écarté.

LA VIE AÉRIENNE
Turin-Bruxelles-Amsterdam

Bruxelles, 9 septembre. — Un avion italien, piloté par l'aviateur Stoppani, ayant comme passager M. Breddi, parti de Turin, est arrivé à Bruxelles. Après s'être ravitaillé en essence, il est reparti dans la soirée pour Amsterdam.

LES BOLCHÉVIKS DESIRENT NEGOCIER LA PAIX

Berlin, via Bâle, 9 septembre. — D'après la « Deutsche Algemeine Zeitung », une résolution a été adoptée par le conseil des ouvriers et soldats de Pétrograd autorisant les commissaires du peuple à entamer avec l'Entente des négociations de paix.

N. D. L. R. — Si cette nouvelle est confirmée, elle ne surprendra pas autrement ceux qui ont suivi la marche des événements en Russie depuis six mois. La Russie des Soviets est complètement encerclée aujourd'hui par les armées antibolchevistes, que l'Entente ravitaille en armes, munitions, avions et matériel de guerre. Koltchak tient tout le front de l'Oural, depuis les sources du Volga jusqu'aux portes du Caucase; Denikine, de la mer Caspienne à Poltava; Petlioura, de Poltava à la frontière galicienne; les Roumains, les Polonais, les Lettons, les Esthoniens, les Lithuaniens forment un front continu jusqu'à la Baltique; enfin, au nord, les alliés, sur le front d'Olonetz, le front mourman et le front d'Arkhangel, achèvent la boucle. Pétrograd reste sous la menace de Youdenitch, et les efforts combinés de Denikine et de Petlioura doivent menacer bientôt Moscou. Privés des blés de l'Ukraine, des pétroles du Caucase et des charbons du Donetz, les bolcheviks voient la crise économique grandir chaque jour. Dès lors, il est vraisemblable qu'ils cherchent dans la paix le moyen de sauver ce qui leur reste de pouvoir ou simplement de gagner du temps.

L'offensive de Koltchak

Omsk, 5 septembre. — Le grand quartier général de l'armée Koltchak, dans son communiqué d'aujourd'hui, annonce que l'offensive se poursuit avec succès sur tout le front sibérien. L'ennemi est repoussé partout et subit de grosses pertes, abandonnant des prisonniers et un butin de guerre important.

N. D. L. R. — Un radiotélégramme bolcheviste du 3 septembre annonçait l'évacuation d'Omsk.

Quartier général du front russe oriental, 8 septembre. — Les troupes de Sakharoff continuent d'avancer, pivotant autour des rouges, dont le flanc droit longe actuellement la grande route Kougan-Ishim. Une brigade tient la ligne rouge, mais sa résistance est en train d'être brisée. De fortes pluies retardent notre mouvement, mais rendent presque impossible l'évacuation du matériel rouge. La situation est moins bonne dans le secteur nord, mais il n'existe aucune menace sérieuse de ce côté. Au sud, les rouges ont constitué à Samara, avec la 1re et la 4e armées, un nouveau groupe d'armées. Toutes les autorités bolchevistes ont reçu l'ordre de préparer le transport de troupes et du matériel du Volga inférieur en Asie centrale.

L'évacuation de la Lithuanie

Koenigsberg, via Bâle, 10 septembre. — La Lithuanie a été évacuée par les troupes allemandes jusqu'à Memel sans incident.

LES DÉSORDRES D'IRLANDE

DES SOLDATS SE VENGENT

Londres, 10 septembre. — Fermoy, dans le comté de Cork, a encore été le théâtre de sérieux désordres. Les soldats, rendus furieux, assure-t-on, par l'attitude du jury, qui ne rendit pas un verdict d'assassinat dans l'affaire de leur camarade tué samedi, ont attaqué des maisons et des boutiques, jetant sur les unes des projectiles qui blessèrent de nombreux habitants, et en pillèrent beaucoup d'autres. La police étant impuissante, l'ordre ne put être rétabli par l'autorité militaire qu'une heure et demie après. Les dégâts sont évalués à plus de 100,000 francs.

UN MONITOR ANGLAIS ATTAQUE ET PILLE PAR LES INSURGÉS

Cork, 10 septembre. — Profitant de l'obscurité, un groupe de « sinn féiners » ont traversé la baie de Monkstown dans des canots et abordé un monitor britannique qui était au mouillage dans la baie. L'équipage réduit du monitor a été attaqué par eux à l'improviste, et maîtrisé. Les assaillants ont pu repartir emportant un certain nombre de fusils, des munitions et un instrument de grande valeur.

L'Angleterre se saisit d'otages bolchevistes

Londres, 10 septembre. — Le « Kildonan Castle » est arrivé à Leith, venant d'Arkhangel; il a débarqué 2,300 soldats britanniques, 200 Tchéco-Slovaques, 700 Chinois et 50 officiers bolcheviks. Ces derniers seront retenus comme otages pour répondre des prisonniers britanniques qui sont dans les mains des bolcheviks.

CANADA

Les exigences des anciens combattants

Montréal, 9 septembre. — Les anciens soldats canadiens, membres de « l'Association de vétérans de la grande guerre », demandent qu'on leur accorde une prime de guerre de 2,000 dollars (plus de 16,000 francs au change actuel) chacun, en plus des autres allocations et pensions déjà accordées. Ils menacent d'avoir recours à la force si leur proposition n'est pas adoptée. Une pareille concession ajouterait presque un milliard de dollars à la dette du Canada.

ESPAGNE

L'Espagne veut avoir sa légion étrangère

Madrid, 10 septembre. — Un officier de l'armée espagnole est parti pour l'Algérie afin d'

La journée parlementaire

A LA CHAMBRE

La Discussion du Traité de Paix

Paris, 9 septembre. — On reprend la discussion du traité de paix.

M. Louis Dubois développe son rapport sur les destructions des régions libérées et les réparations exigibles.

Le député de la Seine rappelle que rien que pour les dommages matériels, nous arrivons à un chiffre minimum de 134 milliards, dont l'orateur énumère le détail, déjà publié. M. Dubois fait le calcul de nos importations et exportations dans les six derniers mois, pour montrer que la balance économique ne nous est pas favorable. Nous sommes tributaires de l'étranger pour le fret. Nous devons le payer avec une perte de 40 à 50 % sur le change. (Mouvement prolongé !) Est-ce que nos alliés peuvent supporter que nous restions dans cette situation misérable, celle des nations aux finances les plus avariées ? (Vifs applaudissements.)

Pour réparer ce désastre, qu'est-ce que nous apporte le traité de paix ? Il nous apporte des restitutions que le rapporteur énumère en critique. Par exemple, l'Allemagne devait nous restituer 150,000 wagons, d'après l'armistice. Elle ne les a pas tous restitués, non plus que les objets d'art.

M. Delahaye : M. Alphand, au ministère, a déclaré qu'il n'y avait aucun moyen de récupérer les objets d'art.

M. Dubois : Puisque tout ce qui était public a été rendu.

M. Deguise (Saint-Quentin) : Grosse erreur ! A part les pastels de Latour, on n'a rien rendu à Saint-Quentin.

M. Dubois en arrive aux 25 milliards de francs que l'Allemagne doit verser préalablement à toute autre chose comme réparations. Or, on a déduit de cette somme les sommes représentatives de l'entretien des troupes d'occupation et du ravitaillement de l'Allemagne. Le solde viendra en déduction des sommes dues par l'Allemagne au titre de réparations. Est-il admissible que les fournitures faites à l'Allemagne soient payées par priorité alors que les réquisitions opérées par l'Allemagne dans les régions dévastées ne sont pas encore soldées. (Vifs applaudissements répétés.) Nos alliés ne peuvent pas maintenir cette priorité. (Applaudissements.)

M. Dubois fait observer qu'à la demande de nos alliés nous avons abandonné nos chantiers de construction pour réparer leurs navires ou fabriquer des munitions pendant qu'ils construisaient des navires sans relâche. Nous devons en échange avoir la plus grande part dans la flotte allemande et immédiatement à cause de la charge du fret.

M. Loucheur : Très bien !

M. Louis Dubois, en venant à la répartition des paiements de l'Allemagne entre les ayants droit, demande que le gouvernement veille à ce que nous soyons pourvus par priorité des réparations pour les dommages.

M. Bedouce demande un acte de solidarité des alliés afin que leurs intérêts commerciaux individuels ne les empêchent pas un jour de s'associer à des sanctions vis-à-vis de l'Allemagne.

Le ministre des finances : La commission des réparations a pleins pouvoirs même pour ordonner le blocus.

M. Bedouce : Mais si une puissance alliée refuse de s'y associer ? (Mouvement.)

M. Dubois conclut : La conscience demande que tous les alliés garantissent les créances des ayants droit sur l'Allemagne, sans quoi nos créances seraient exposées. (Applaudissements.) Grâce à la solidarité interalliée nous avons triomphé sur les champs de bataille. Cette solidarité nous fera triompher sur le champ de bataille économique. Il y a intérêt moral et économique pour eux à nous sortir de la situation dans laquelle nous sommes. (Applaudissements.)

» Nous entendons bien exploiter les richesses de notre sol et nos rivières, mais surtout la ténacité de notre race. La famille française est un admirable organisme. Il ne faut pas nous juger sur les moments de détente qui suivent l'effroyable tourmente. Cette admirable famille française, vous allez la voir plus vaillante, plus féconde. La France produira pour sa grandeur, pour le monde entier, elle a le cœur assez généreux pour penser aux autres. Il faut espérer que les autres penseront à elle ! » (Vifs applaudissements et félicitations.)

La suite du débat est renvoyée à demain.

Interpellation

M. Jean Bon demande à interpeller le président du conseil sur les visites de deux hauts dignitaires de l'église catholique au président de la République et au président du conseil. Il s'agit d'une visite des nouveaux évêques de Metz et de Strasbourg.

Ce sont des visites de pure courtoisie, fait observer le **ministre des affaires étrangères**, et nous demandons que la Chambre ajourne la fixation de la date de l'interpellation.

Mais M. Jean Bon, qui veut absolument faire parler M. Clemenceau, insiste pour que la date soit fixée demain au début de la séance, le président du conseil ayant ce soir quitté son banc.

M. Pichon : Nous demandons l'ajournement et je suis d'accord sur ce point avec le président du conseil.

L'ajournement de la date est prononcé par 204 voix contre 95.

La séance est levée.

Au début de la séance, on avait adopté sans discussion la loi, modifiée par le Sénat, relative à la réglementation de l'ouverture des nouveaux débits de boissons.

A l'ordre du jour était inscrit un projet de loi relatif à la frappe de monnaie de bilon en bronze et en nickel. Il est adopté après que le ministre des finances a promis de faire essayer la frappe d'un type de pièces de cinq centimes dissemblable de celui des pièces de dix centimes.

A la présidence du Conseil

Paris, 9 septembre. — Après avoir reçu M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, M. Clemenceau s'est entretenu, à la fin de l'après-midi, avec le maréchal Pétain, M. Loucheur et M. André Tardieu.

Le train du général Pershing offert à l'Amérique

Washington, 9 septembre. — La France a décidé d'offrir aux Etats-Unis, par l'intermédiaire du général Pershing et du département de la guerre, le train qui pendant toute la durée des hostilités constitua le « quartier général mobile de l'armée américaine ». Ce train, composé de huit voitures, fut bombardé plusieurs fois. De très importants conseils de guerre s'y sont tenus. Sitôt que les voitures seront arrivées en Amérique, le train parcourra, pour y être montré en public, l'ensemble du réseau américain.

AU SÉNAT

Les Traitements du Personnel enseignant

Paris, 9 septembre. — L'ordre du jour de cette séance comporte uniquement la discussion du projet voté par la Chambre portant ouverture de crédits additionnels aux crédits provisoires en vue de l'amélioration des traitements du personnel enseignant.

M. Linthilhac, rapporteur, demande au Sénat, au nom de la commission, de ratifier les crédits votés par la Chambre. C'est le remède urgent à un mal grave, car dans tous les ordres d'enseignement, en raison de l'insuffisance des traitements, on constate une crise inquiétante du recrutement et la désertion en grand des cadres. A ces vides s'ajoutent ceux créés par la guerre : 5,136 instituteurs, 649 professeurs de l'enseignement secondaire, 343 de l'enseignement supérieur. Il faut donc sans retard parer au péril universitaire qui est devenu national.

M. Millies-Lacroix, rapporteur général, déclare que la commision des finances a été unanime sur le principe du relèvement des traitements du personnel enseignant, mais il tient à exprimer les doléances de cette commission sur les conditions dans lesquelles le projet vient en discussion : lorsqu'il a été déposé ici, nous avons regretté d'être saisis d'un projet fragmentaire sur la situation des fonctionnaires. Nous avons signalé depuis longtemps que la question se posait d'ensemble et qu'elle devait être résolue d'urgence. Le gouvernement a remis cette solution à plus tard. C'est la méthode déplorable.

Le rapporteur général indique ensuite que la charge du budget actuel sera de plus de 400 millions par an. L'ensemble de la réforme des traitements grèvera le budget de 1920 d'une charge de plus de 1 milliard et demi. Où sont les recettes correspondantes ? Il y a nécessité de faire des réductions de personnel. Il est inadmissible que les bureaux ne soient ouverts que de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures. Avec moins d'employés on peut faire beaucoup plus de travail. J'appelle sur ce point l'attention du gouvernement.

M. Cazeneuve, comme le rapporteur général, exprime le regret que la dépense proposée n'ait pas comme corrélatif les recettes nécessaires.

Après échange d'observations entre **MM. Flaissières, Poulle, Surreaux, Sarraut et le Ministre de l'instruction publique**, la discussion générale est close et l'on passe à l'examen des articles.

Les vingt-deux articles donnent lieu eux-mêmes à une discussion assez longue. Ils sont adoptés dans le texte de la commission qui diffère de celui de la Chambre sur la question des logements et celle des congés.

Un article additionnel présenté par la commission et aux termes duquel les suppléments temporaires de traitement et les indemnités exceptionnelles du temps de guerre cesseront d'être payées à partir du moment où s'appliquera la présente loi est également adopté. Cette disposition de principe sera d'ailleurs applicable à tous les fonctionnaires de l'Etat.

L'ensemble du projet est voté à l'unanimité de 206 votants.

En fin de séance, le Sénat adopte le projet fixant les dépenses matérielles et frais d'émission d'obligations des chemins de fer de l'Etat.

Le Sénat s'ajourne à jeudi seize heures.

La séance est levée.

Un infant d'Espagne en fuite

Madrid, 9 septembre. — Dans toute la région de Séville on ne parle que de la fuite de l'infant Antoine d'Orléans, bien connu pour ses prodigalités. Pour cette raison, il était surveillé par le magistrat Cagigas. L'infant Antoine demanda à ce dernier la permission de se rendre à Séville, où il assista à la corrida, et le soir à une représentation du « Comte de Luxembourg ». M. Cagigas laissa l'infant à l'hôtel vers minuit. A trois heures du matin, l'infant sortit, monta dans une auto accompagné par l'ancien député républicain lerrouxiste Alvaro Albornoz et suivi par trois autres automobiles. On croit qu'ils se rendent à Huelva, dans le but de gagner la côte portugaise, d'où ils s'embarqueraient pour l'Italie.

On dit que l'infant doit recueillir en Italie l'héritage du duc de Galliera, estimé à 15 millions de lires.

LA VIE CHÈRE

LILLE MANIFESTE CONTRE LA VIE CHERE

Lille, 9 septembre. — Les halles centrales de Lille ont reçu la visite d'un important cortège de cheminots qui ont demandé aux maraîchers d'abaisser leurs prix, et ont visité les magasins du voisinage, exigeant que les pommes de terre leur soient remises à raison de 20 fr. le sac.

L'AFFAIRE CAILLAUX

M. CAILLAUX SERA TRANSFERE DANS UNE MAISON DE SANTE

Paris, 9 septembre. — Comme suite à la requête adressée à la commission d'instruction par les avocats de M. Joseph Caillaux et à la lettre que M. Pérès, président de cette commission, a envoyée au garde des sceaux, ministre de la justice, le principe du transfert de l'ancien président du conseil a été adopté. En conséquence, M. Caillaux quittera incessamment la prison de la Santé et sera installé dans une maison de santé où une habitation particulière, spécialement réquisitionnée à cet effet, lui permettra de recevoir les soins que nécessite son état.

Ce transfert n'aura vraisemblablement pas lieu avant deux ou trois jours, laps de temps indispensable pour permettre à l'administration pénitentiaire de prendre ses dispositions.

L'affaire des mistelles

Perpignan, 9 septembre. — M. Pachot est parti dimanche pour Paris, où il est appelé par M. Deiss, juge d'instruction, chargé de l'affaire. M. Mathieu, inspecteur de la Sûreté, qui opérait à Cette, est arrivé à Perpignan, où il pouursuivra l'enquête pendant l'absence de M. Pachot.

M. Pachot a été rappelé à Paris pour conférer avec le juge d'instruction, au sujet de l'arrestation de certains individus.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses à Vincennes

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX D'ARGENTAN (trot monté), 3,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Quenouille* (M. A. Forcinal), à Mme veuve A. Forcinal; 2e, *Quoed-Mab* (Bertru), à M. Eugène Bertru; 3e, *Quercus* (M. A. Capelle), à M. A. Capelle

Durée : 1er, 4' 20"; 2e, 4' 22" 1/5; 3e, 4' 23" 1/5. *Quenouille* (Intermède et Jabès) est entraînée par Forcinal frère.

PRIX APOLLON (trot attelé), 3,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Quod-Volo* (Verzeele), à M. L. Hémard; 2e, *Que-Veux-Tu* (M. Capelle), à M. A. Capelle; 3e, *Queen-Mary* (L. Forcinal), à M. J. Azoulay.

Durée : 1er, 4' 18" 2/5; 2e 4' 20" 2/5; 3e, 4' 26" 1/5. *Quod-Volo* (Le-Sultan et Eglantine) est entraîné par L. Hémard.

PRIX DE MORTEMART (trot monté), 6,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Ortolan* (Verzeele), à M. A. Compin; 2e, *Glaneuse* (M de Wazières), à M. C de Wazières; 3e, *Prince-du-Manoir* (E. Jollet), à M. L. Jollet.

Durée : 1er, 4' 34" 3/5; 2e, 4' 43" 3/5; 3e, 5' 14" 2/5. *Ortolan* (Eduen et Fany) est entraîné par Lalaurie.

PRIX DE MOULINS-LA-MARCHE (trot attelé), 8,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Quick-Silver* (A. Tamberl), à M. C. Rousseau; 2e, *Quittance* (Verzeele), à M. L. Hémard; 3e, *Quiville* (E. Tamberl), à M. C. Rousseau; 4e, *Quintette* (Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Durée : 1er, 4' 9" 3/5; 2e, 4' 10"; 3e, 4' 15" 4/5. *Quick-Silver* (Dakota et Junon-II) est entraîné par Tamberl.

PRIX CONQUERANT (trot monté), 6,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Querella-II* (Guerouil), à M. F. Lallouet; 2e, *Quarantaine* (Lintanf), à M. L. Olry-Roederer; 3e, *Qualité* (Riaud), à M. L. Olry-Roederer.

Durée : 1er, 4' 1" 2/5; 2e. 4' 2" 4/5; 3e, 4' 5" 4/5. *Querella-II* (Grand-Maître et Havane), est entraînée par F. Lallouet.

PRIX ELAN (trot attelé), 3,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Pomacle* (Simonard), à M. Thiéry de Cabannes; 2e, *Orsay* (J. Poëy), à M. A. Fallip; 3e, *Ostende* (A. de Wazières), à M. C. de Wazières.

Durée : 1er, 4' 28" 4/5; 2e. 4' 29" 2/5; 3e, 4' 30" 3/5. *Pomacle* (Fleetwood-S et Ingrate) est entraînée par Simonard.

PRIX DE GERROTS (trot attelé), 4,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Enoch* (Verzeele), à M. L. Hémard; 2e, *Nelusko* (L. Hémard), à M. L. Hémard; 3e, *Javotte* (Isabel), à M. G. Venet.

Non placés : Jalyse (Simonard), Henriette (Vendenberghe), Marcellus (C. Wazières), Hamilton (Bakker).

Durée : 1er, 3' 48" 2/5; 2e, 3' 48" 4/5; 3e, 3' 49" 4/5. *Enoch* (Uranus et Union) est entraîné par L. Hémard.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pélouse 5 fr.
Quenouille	G	11 »	6 »
Quod-Volo	G	11 »	5 50
Ortolan	G	11 50	6 »
Ecurie Rousseau	G	22 50	9 »
Quick-Silver	P	10 50	5 50
Quittance	P	10 50	5 50
Querella-II	G	23 »	13 50
Pomacle	G	29 »	16 50
Ecurie Hémard	G	12 50	7 »
Enoch	Pk	17 50	10 50
Nélusko	P	17 »	8 »

FOOTBALL RUGBY

L'ENTRAINEMENT

RUGBY-CLUB BORDELAIS. — Deuxième séance d'entraînement dimanche 14 courant, à 14 h. 30. Le terrain est situé à l'angle du boulevard Jean-Jacques-Bosc et de la rue Léon-Paillère.

FOOTBALL ASSOCIATION

Dimanche 14 septembre, le Club-Gaulois bouscatais recevra sur son terrain du chemin Soubiras le Club-Athlétique béglais. Le coup d'envoi aura lieu à 15 heures.

Le Club-Gaulois bouscatais demande des matches pour toute la saison pour ses équipes (1, 2, 3). Ecrire à M. Eyquem, 149, avenue de Verdun (Caudéran).

VICTOIRE SUEDOISE

Une équipe française de football association a rencontré la meilleure équipe de Stockholm. Les Suédois ont gagné par 7 buts à 1.

CYCLISME

Léon Didier, Linart et Sérès à Bordeaux

Comme il fallait s'y attendre, Léon Didier fait appel de sa défaite de dimanche dernier à Paris. Il se considère comme le vainqueur moral du match qu'un accident seul l'a empêché de gagner. Aussi a-t-il la ferme intention de prendre sa revanche dimanche au Vélodrome du Parc. Et comme Linart et Sérès n'ont pas l'intention de se laisser faire, leur rencontre nous promet de belles empoignades.

LE COUREUR DOERFLINGER EST LIBRE

Paris, 9 septembre. — On se souvient que le coureur cycliste suisse Doerflinger, arrêté il y a quatre ans par les Allemands à Fribourg, fut condamné à mort sous l'accusation d'espionnage au profit des Français. A la suite d'interventions étrangères et de suppliques, sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité. Au lendemain de l'armistice, les autorités suisses et les autorités françaises, ces dernières saisies par l'U. V. F. et le Comité national des sports, firent de pressantes démarches auprès des Allemands en vue d'obtenir la libération de Doerflinger. Jusqu'ici, elles n'avaient pas abouti; enfin aujourd'hui, l'ancien coureur cycliste Dupré, qui fit équipe en tandem avec Doerflinger, reçut la dépêche suivante, datée de Rastadt, 4 septembre :

« Enfin libre ! Amitiés aux camarades. Merci à tous. Vive la France !

» Signé : DOERFLINGER. »

LES CHAMPIONNATS D'ITALIE

Milan, 10 septembre. — Le coureur Orlando Piani vient de gagner le championnat de vitesse, et Galeti le championnat de demi-fond.

KRAMER DETRONE

New-York, 8 septembre. — Au cours de l'avant-dernière réunion comptant pour les championnats d'Amérique, le tenant du titre Frank Kramer a été battu dans son quart de finale par Ray Eaton, la finale revenant à Madden, devant Eaton. Au classement général, Eaton a 36 points et Kramer 28. La dernière épreuve ne peut intervertir les places : le vieux champion est détrôné.

YACHTING

SPORT NAUTIQUE D'ANDERNOS

Résultat des régates du 7 septembre. (Très faible brise) :

Canots de plaisance. — 1re série : 1er, « Remember », à M. Rougé; 2e, « Makino », à M. A. Peyronnet. — 2e série : 1er, « Camadjean », à M. Morêne; 2e, « Sita », à M. Dumons. — 3e série : 1er, « Berce-moi », à M. Juret; 2e, « Yoko », à M. Cantoloube.

Pinasses à dérive : 1er, « Mascotte », à M. Laurent Lahaye; 2e, « Marine », à M. Ulysse Berninet; 3e, « Femina », à M. Marcel Ducamin; 4e, « Deux-Frères », à M. Georges Lahaye.

Bateaux automobiles : 1er, « Violetta », à M. Léglise; 2e, « Stella », à M. Lebois; 3e, « Cours-y-Darey », à M. Rossignol.

Dimanche 14 septembre, croisière Andernos-Cap Ferret.

BOXE

LE MATCH CLOSKEY-SCANLON

Le grand match-revanche de samedi soir, aux Bouffes, qui mettra aux prises les deux « fighters » américains, le blanc Mac Closkey et le noir Bob Scanlon, s'annonce comme un événement pugilistique dont le résultat est très attendu. Ce « gros » événement sera encadré de quatre autres combats fort bien équilibrés, qui feront de cette soirée un véritable gala.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

11 SEPTEMBRE 1918

Le troisième emprunt américain a produit 21 milliards.

Les bolcheviks versent à l'Allemagne une première indemnité de guerre.

Une mission française, ayant à sa tête le général Pau, est arrivée en Australie.

Constitution, en Hollande, d'un nouveau cabinet présidé par M. Ruys de Beerenbreek.

Ravitaillement civil

Demain jeudi 11 courant la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Saint-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, La Bastide, entrée rue de l'Ecole.

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 40 le quart; carottes, 0 fr. 60 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 50 le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Cantal, 1 franc le quart.

Magasins municipaux

Vente de bas de femme

Jeudi prochain 11 septembre courant, il sera mis en vente dans la moitié des magasins municipaux (dans ceux qui portent un numéro impair), un lot de bas fil mousseline, gris et acajou, pour femme, au prix exceptionnel de 4 fr. 50 la paire.

Voici la liste de ces magasins : 1, réservé au personnel municipal; 3, rue Lucien-Faure, 5; 5, cours Balguerie-Stuttenberg, 31; 7, rue David-Johnston, 44; 9, rue de la Croix-Blanche, 55; 11, rue du Serpolet, 16; 13, rue du Maréchal-Joffre, 7; 15, Ecole des filles, à Saint-Bruno (entrée rue Belleville); 17, rue Mouneyra, 147; 19, rue Paul-Bert, 1; 21, cours de l'Argonne, 123; 23, rue de la Crèche (angle rue Gaspard-Philippe); 25, cours de l'Yser (angle rue Cazemajor); 27, rue Fieffé; 29, rue Savario (La Bastide); 31, rue Gustave-Carde (angle rue Nuyens); 33 à 37, personnel municipal.

Avis aux administrations hospitalières

Cession de matériel et de denrées

Parmi le matériel et les denrées disponibles des autorités militaires britanniques se trouvent notamment des couvertures à 10 shellings l'unité et des caisses de poulets congelés. Les services publics français peuvent exercer sur ce matériel et ces denrées un droit d'option jusqu'au 17 septembre pour les denrées et 21 septembre pour le matériel.

Les administrations hospitalières qui désirent exercer l'option doivent s'adresser directement à M. le général Young, commissionner disposais Board A. P. 03, à Boulogne-sur-Mer. Les prix seraient payables directement par les établissements hospitaliers, en monnaie française, dans un délai maximum de un mois.

Bureaux militaires

Les dépôts démobilisateurs d'infanterie et du génie, le bureau spécial militaire (paiement du pécule) et le bureau de placement, qui étaient installés à la caserne Carayon-Latour, sont transférés, à dater de ce jour, à la caserne Faucher.

Dans les P. T. T.

Paris, 9 septembre. — M. Michel, commis à Bordeaux-Aquitaine, passe à Bordeaux-Central; M. Dardennes, commis au bureau de tri de la gare, passe à Bordeaux; M. Vidal, commis à Epernay, passe à Bordeaux.

581 — VENTES DE VEHICULES AUTOMOBILES DE L'ARMEE EN PROVINCE. — Il existe déjà plus de 60 centres de vente où ont lieu régulièrement des adjudications. Les amateurs peuvent s'adresser au Service des Ventes, 70, avenue de la Bourdonnais, à PARIS, pour demander qu'il leur soit fait un service régulier de catalogues, sur lesquels ils trouveront tous les renseignements nécessaires pour faciliter leur achat.

Le feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin, vers une heure, dans l'usine Saint-Gobain, quai de Brazza; le feu avait pris naissance dans un baraquement servant de chantier d'emballage des bonbonnes. Il fut rapidement éteint et n'a causé que des dégâts insignifiants.

— Les pompiers accouraient mardi soir, un peu avant huit heures, place de la Bourse, où, leur avait-on téléphoné, un incendie venait de se déclarer; il s'agissait d'une caisse de cordages pour la marine qui avait pris feu, on ne sait comment, dans le couloir de l'arrière-magasin de M. Montois.

La caisse fut traînée dehors, où elle acheva de se consumer. Aucun dégât dans l'immeuble.

Mardi après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un dépôt de nitrates, chemin de la Palu. Des ouvriers occupés à la manipulation des sacs contenant ce produit ont rapidement conjuré tout danger.

Série de vols

On a volé :

Une bicyclette appartenant à M. Paul Taplé, employé de commerce, rue Joséphine, 1.

Une autre bicyclette que M. Louis Escorne, employé de commerce, demeurant au Bouscat, rue de l'Avenir, 27, avait abandonnée un instant rue Notre-Dame, devant un salon de coiffure.

Une somme de 50 fr. dans l'armoire de M. Louis Bertrand, boulanger, domicilié rue Sauteyron, 17.

Une somme de 2,500 fr. en billets de banque dans le coffre-fort, non fermé à clé, de Mme veuve Jeanne Deycart, teinturière, rue d'Aubidey, 1.

Une caisse de 24 bouteilles de vins fins, une caisse de champagne et environ 500 litres de vin ordinaire dans un dépôt situé quai Deschamps, et dont la gare du tramway de Bordeaux-Cadillac et la gare de l'Etat se partagent la propriété; ce vol important aurait été commis par des militaires en détachement embarqués à la gare de Bordeaux-Etat dans la soirée du 7 septembre dernier.

Bordeaux la nuit

Deux rôdeurs manquent leur coup

Vers onze heures et demie, mardi soir, M. Jean Martain, âgé de cinquante ans, garçon de restaurant, demeurant rue des Glacières, 20, arrivait devantsa porte, quand il fut posa une vive résistance, tout en appelant au devoir de le dévaliser. Le garçon de café opposa une vive résistance tout en appelant au secours

Ce que voyant, les deux malfaiteurs abandonnèrent leur victime sans avoir eu le temps de parvenir à leurs fins.

Victime de son imprudence

UN CAPITAINE AU LONG COURS PRIS SOUS UNE REMORQUE

Un accident mortel s'est produit mardi soir, vers cinq heures, sur les quais, en face de la gare d'Orléans.

M. Moumoine, capitaine au long cours, demeurant 41, rue Caussan, voulut descendre d'un tramway en marche; il tomba entre la voiture motrice et la remorque et fut pris sous celle-ci.

Aux cris poussés par les autres voyageurs, le wattman stoppa immédiatement et l'on se porta au secours de la victime.

Malheureusement, M. Moumoine était dans un état pitoyable; il avait les jambes broyées et des contusions multiples en différentes parties du corps.

L'infortuné capitaine reçut les premiers soins sur place, puis on le mit dans une auto-ambulance pour le conduire à l'hôpital Saint-André; mais comme il succomba en cours de route et qu'on ne connaissait pas alors son identité, le corps fut transporté à la morgue.

Nous avons souvent appelé l'attention des voyageurs sur le danger qu'ils courent en descendant des trams en marche; on ne saurait trop insister pour leur recommander d'attendre l'arrêt complet du véhicule — tout au moins quand la motrice est suivie d'une remorque.

M. Barrère, commissaire de police du douzième arrondissement, a ouvert l'enquête d'usage.

Accidents causés par des autos

Un camion automobile conduit par un militaire a heurté et renversé, lundi, place de la Victoire, Mme Noëlie Derrouet, demeurant rue Lombard, 3. Cette dame, blessée à la jambe gauche, eut une telle peur qu'elle tomba en syncope. Transportée à la pharmacie Hugon, elle y a reçu des soins empressés qui l'ont ranimée promptement.

Un peu plus tard, Mme Derrouet a été accompagnée à son domicile.

Le militaire qui conduisait le camion-auto a continué sa route sans s'inquiéter de l'accident par lui causé. Sa voiture marchait à une allure exagérée.

— Une autre automobile, venant de la place Gambetta, a renversé rue Judaïque, à la hauteur de la maison portant le numéro 10, un jeune cycliste, René Chaton, âgé de quatorze ans, demeurant rue du Petit-Goave. Ce dernier n'a reçu, par bonheur, que des contusions sans gravité.

Le chauffeur, qui allait à une vitesse exagérée, a continué sa route dans la direction des boulevards sans se préoccuper du cycliste qu'il venait d'étendre sur la chaussée.

Il y a des accidents qui se produisent, fatalement; mais il est honteux de voir que ceux qui les occasionnent, pour échapper aux responsabilités, n'apportent aucun secours à leurs victimes, qu'ils augmentent même l'allure de leur voiture pour détaler plus rapidement. Ce sont là des procédés inqualifiables.

La police se propose de sévir rigoureusement contre les chauffeurs indignes; elle sera approuvée par tous les braves gens.

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS
Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. Prix modérés

PETITE CHRONIQUE

PERDUE, mardi matin, place des Capucins, bague avec grenat. Prière rapporter, 26, rue Sanche-des-Pommiers, Mme Vigneau.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 10 septembre.

Heures	Ther.	Baro.	Ciel	Vents
Minima de la nuit	18.5	»	»	»
8 heures du matin	19.5	771.5	Clair	S.-E.
Midi	27.5	772 5	Dito.	Dito.
Maxima du jour	23.0	»	»	»

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

HAVRAISE PENINSULAIRE. — Le paquebot postal « Ville-d'Oran », venant de Pauillac, Marseille, etc., a touché Périm le 4 septembre, en route pour Madagascar et la Réunion.

CHARGEURS-REUNIS. — Le vapeur commercial « Amiral-Fourichon », venant de Bordeaux et Dakar, est arrivé à Cotonou le 2 septembre, en route pour Matadi et escales.

LE « BATAVIA » DESECHOUE

Nous avons relaté ces jours derniers que le vapeur interallié « Batavia », confié en gérance aux Messageries Maritimes, s'était échoué sur le Holland-Bank, près du cap Saint-James, dans son voyage en Extrême-Orient.

Un télégramme de Hong-Kong en date du 6 septembre nous informe que l'ex-vapeur allemand a été désécho uvé avec l'aide de deux puissants remorqueurs envoyés à son secours de Shanghaï, et a pu continuer sa route sur Hong-Kong, où il est arrivé le 5 courant, dans la soirée.

Le « Batavia », au cours de son échouement, n'a subi que de légères avaries.

ARRIVEE DES PREMIERS TERRE-NEUVIENS

Les navires « Carioca » Gagne-Petit » et « La-France », faisant partie d'une flotille de pêcheurs sur les bancs de Terre-Neuve, sont les trois premiers arrivés à Bordeaux.

Partis de Saint-Malo, leur port d'attache, en mars 1919, ces navires viennent d'arriver dans notre port avec des cargaisons satisfaisantes.

Le « Carioca » apporte 247,000 morues, le « Gagne-Petit », 270,000, et « La-France », 183,0000. Ces chiffres attestent les bons résultats de la pêche.

On espère que les autres morutiers, attendus ici à bref délai, auront fait une pêche aussi favorable.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster vendredi 19 septembre pour les destinations suivantes :

Bizerte et Tunis, départ du paquebot « Ville-de-Tunis », de Marseille, le 14 septembre.

Bastia, départ du paquebot « Corte-II », de Marseille, le 14 septembre.

Alger, départ du paquebot « La-Marsa », de Port-Vendres, le 14 septembre.

New-York et l'Amérique du Nord, départ du paquebot quittant le Havre le 13 septembre (au soir).

Casablanca et le Maroc occidental, départ du paquebot « Martinique », de Bordeaux, le dimanche 14 septembre.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Jeudi 11 septembre

Pleine mer : Matin, 7 h. 5; hauteur, 5 m. 35. — Soir, 19 h. 19; hauteur, 5 m. 40.

Basse mer : Matin, 3 h. 12; hauteur, » m. ». — Soir, 15 h. 27; hauteur, 0 m. 05.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX. — Les délégués des sections syndicales sont priés d'assister à la réunion du conseil d'administration, qui aura lieu jeudi 11 courant, à 20 h. 30. Ordre du jour : lecture de la correspondance; compte rendu du délégué au Congrès de l'Union des Syndicats; compte rendu des délégations.

UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS DE LA GIRONDE. — Les présidents des Sociétés de secours mutuels de Bordeaux et de l'arrondissement de Bordeaux affiliées à l'Union départementale, sont priés de bien vouloir envoyer l'adresse exacte de leurs délégués à M. Camille Servat, secrétaire, 61, rue de la Rousselle, 61, Bordeaux.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS BOULANGERS DE BORDEAUX. — Réunion mensuelle le jeudi 11 courant, à 6 h. 30 du soir, au siège, rue des Trois-Conils, 53.

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES DE COMMERCE. — Le conseil d'administration de la Chambre syndicale des employés de commerce a l'honneur de rappeler à MM. les sociétaires que les élections pour le renouvellement des syndics et des commissaires de surveillance auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 h. 30 du soir, au siège de la Société.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

LIGNE TELEPHONIQUE. — L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne téléphonique destinée à relier le bureau central téléphonique avec le domicile de M. Arné, rue de Soissons, 18.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports restera pendant trois jours consécutifs à partir du 10 au 12 septembre 1919 déposé à la mairie de la commune de Bordeaux, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Office départemental de placement

L'Office départemental de placement fait appel à toutes les personnes qui voudraient aller faire les vendanges.

Se présenter à l'Office, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 14 heures à 17 h. 30.

Chronique théâtrale

GRAND-THEATRE

Vendredi 12, première représentation de grand gala avec « La Rafale », pièce en trois actes, de M. Henry Bernstein, avec le concours de Mlle Laure Fréville, du Gymnase, et sa compagnie.

Cette œuvre émouvante eut, à la création, un succès considérable qui consacra définitivement la jeune gloire d'Henry Bernstein.

L'interprétation de « La Rafale » sera de premier ordre avec Mlle Laure Fréville et M. Constant Rémy, deux artistes de valeur qui firent aux théâtres du Gymnase et du Vaudeville de belles créations, qui jouèrent les deux principaux rôles qu'ils ont interprétés à Paris.

Location ouverte.

FRANÇAIS-LYRIQUE

Mercredi soir, dernière représentation de Vilbert dans « Cabotins », avec les premiers artistes de la tournée Ch. Baret. Vendredi 19 courant, Dalbret; vendredi 26 courant, Mayol.

APOLLO-THEATRE

Mercredi et jeudi deux dernières de « Badigeon », le grand succès de rire, avec Augé, inimitable dans sa création de Collard, trois heures de fou rire et de folle gaîté. Que ceux qui n'ont pas encore vu Augé dans « Badigeon » et Mario dans « Ce Bon Docteur » ne manquent pas de louer leur place.

Vendredi, soirée de grand gala. Première de « Zidore » avec Augé, « Gonzague » avec Mario. Location ouverte. Dimanche, matinée.

THEATRE DES BOUFFES

Samedi, grands combats de boxe organisés par le pugilistique bordelais, avec comme clou Mac Closkey contre Bob Scanlon. Location ouverte.

A partir de mardi 16 courant, tous les soirs la revue « Paix Père », sous la conduite de l'impresario Manuel, avec une troupe nouvelle.

Prochainement, « le Fils à Papa », (tournée Souché).

TRIANON-THEATRE

Mercredi, jeudi (matinée et soirée) trois dernières représentations du grand succès « Poliche », d'Henry Bataille. On fait fête chaque jour davantage aux excellents protagonistes.

Vendredi, première représentation de la « Petite fonctionnaire », d'Alfred Capus, interprétée par l'exquise Jane Loubis, le sympathique comique Dorival, Guise, Millous, Mmes Musset, Darthel, Clément, etc.

SCALA-THEATRE

Miss Détective, qui triomphe chaque soir à la Scala, grâce à la gaieté du livret, au charme de la partition, à la richesse de la mise en scène et à son interprétation remarquable, est déjà retenue pour les principales scènes de France. Jamais opérette moderne n'a obtenu un tel succès. Location sans frais.

ALHAMBRA-THEATRE

Tous les soirs et jeudi en matinée « Pan-Pan-Pan », revue en un acte et quatre tableaux, de MM. P. Demaige et Duro-Gérand, interprétée par Dufleuve et MM. H. Busquet, Ramos, Reinal, Verva, et Mmes A. Chabry, L. Delcher, G. Deroye. Deux ballets réglés par M. Cane et danses pour les six Titis Girls.

ALCAZAR-THEATRE

Samedi 13 et dimanche 14 septembre 1919, premier gala des opéras joués en drames : « La Vie de Bohème », avec Mmes Sablot-Clarence, Dagairy et Rousseau; MM. Sablot, Duvaleix, Vieuille